

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-trois le 27 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 21 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. BALDES, Maire.

Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, M. SERAFFON, Adjoints,
Mme GRANGEON, M. CASTETS, Mme THEUIL, Mme LUCKHAUS, Mme DUBOURG, Mme
PAIN-GOJOSSO, Mme BAUDERE, Mme HOLGADO, M. EYMAS, Mme SENTIER, M.
MOINET, Mme SANCHEZ, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

Mme MERCHADOU à M. CASTETS, M. SABOURAUD à M. BROSSARD, Mme HIMPENS à
Mme SARRAUTE, M. DURANT à M. SERAFFON, Mme BAYLE à M. CARREAU, M. RENAUD
à Mme SENTIER

Etaient excusés:

M. ELIAS, M. CARDOSO, M. JOUBE

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme GRANGEON est élue secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27
Conseillers présents : 18
Conseillers votants : 24

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

3 – TARIF DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - MODIFICATION

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Par délibération du 05 juillet 2021, le conseil municipal a procédé à la modification des tarifs des services périscolaires : activités de garderie et restauration scolaire.

Depuis cette date, ces tarifs n'ont fait l'objet d'aucun ajustement.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire, afin de tenir compte de l'évolution du coût de la vie (charges de fonctionnement et coût des denrées alimentaires), de procéder à leur augmentation.

Les tarifs seraient donc les suivants :

	Tarif s	Quotients familiaux (QF)	2021		Tarif s	Quotients familiaux (QF)	2023
Restauration scolaire	A	0 à 300	0.50€	Restauration scolaire	A	0 à 300	0.50€
	B	301 à 500	1.30€		B	301 à 500	1.35€
	C	501 à 650	1.85€		C	501 à 650	1.90€
	D	651 à 800	2€		D	651 à 800	2.05€
	E	801 à 1100	2.22€		E	801 à 1100	2.30€
	F	1101 à 1600	2.80€		F	1101 à 1600	2.90€
	G	+ 1600	3.10€		G	+ 1600	3.20€
	H-HC	Hors Commune	3.35€		H-HC	Hors Commune	3.50€

		Tarif commensaux	3.72€			Tarif commensaux	3.90€
--	--	---------------------	-------	--	--	---------------------	-------

	Tarifs	Quotients familiaux (QF)	2021 15 mn		Tarifs	Quotients familiaux (QF)	2023 15mn
Garderie	A	0 à 300	0.05€	Garderie	A	0 à 300	0.05€
	B	301 à 500	0.13€		B	301 à 500	0.15€
	C	501 à 650	0.18€		C	501 à 650	0.20€
	D	651 à 800	0.20€		D	651 à 800	0.25€
	E	801 à 1100	0.23€		E	801 à 1100	0.30€
	F	1101 à 1600	0.29€		F	1101 à 1600	0.35€
	G	1601 et +	0.31€		G	1601 et +	0.40€
	H-HC	Hors Commune	0.34€		H-HC	Hors Commune	0.50€

Il est demandé au conseil municipal d'approuver ces tarifs à compter de la rentrée scolaire 2023 - 2024.

Les recettes correspondantes seront encaissées aux articles 7066 et 7067.

La commission n°1 (Education-restauration/ Affaires Militaires/ Service Population) s'est réunie le 12 juin 2023 et a émis un avis favorable.

La commission n°6 (Finances / Ressources Humaines) s'est réunie le 19 juin 2023 et a émis un avis favorable.

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 30/06/23
Identifiant de télétransmission : 033-
21330058500014-20230627-70730-DE-1-1

Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE